

Commune de  
**Cugy VD**

# COLLÈGE DE L'ÉPI D'OR

## BÂTIMENT SCOLAIRE PRIMAIRE À CUGY - VD

ouvrage 2503

**Maître de l'ouvrage**  
Commune de Cugy  
Rue du Village 13  
1053 Cugy

**Représentant  
du maître d'ouvrage**  
Fragnière Partenaires Sàrl  
Rue des Tuillières 1  
1196 Gland

**Collaborateur :**  
M. Basile Zufferey

**Entreprise totale**  
Guillet Constructions Générales SA  
Route de la Magne 5  
1687 La Magne

**Chef de projet :**  
M. Guillaume Jean-Petit-Matile

**Architectes**  
Agile Atelier d'Architecture SA  
Chemin de la Toffeyre 19  
1095 Lutry

**Collaborateurs :**  
M. Mathieu Thibault  
Mme Eva Jimenez

**Ingénieurs civils**  
Liard et Associés SA  
Chemin Neuf 1  
1163 Etoy

**Bureaux techniques**  
CVSE :  
Guillet Techniques Générales SA  
Route de la Magne 5  
1687 La Magne

**Géomètre**  
Courdesse & Associés SA  
Rue de Praz-Palud 7  
1040 Echallens

**Coordonnées**  
Chemin de l'Épi d'Or 25  
1053 Cugy

Conception 2014

Réalisation 2014 – 2015

Edité en Suisse



**CENTRE D'INFORMATION**  
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION



### HISTORIQUE / SITUATION

**Besoins urgents.** L'essor rapide de la commune de Cugy, à la périphérie lausannoise, et la mise en œuvre de la nouvelle loi scolaire (LEO), ont nécessité une mise à disposition urgente de nouvelles classes pour le secteur primaire. Une parcelle d'utilité publique dans le périmètre du nouveau quartier d'Es Chesaux avait été prévue à cet effet. La commune a souhaité réaliser un collège à cet endroit en raison de la proximité du lieu d'habitation de la majorité des élèves qui résident dans les quartiers nord de Cugy.

Implanté dans l'angle sud-ouest du quartier, ce projet était soumis au règlement du plan de quartier qui limitait la hauteur, l'emprise au sol du bâtiment et le nombre d'étages à 2. De plus, la présence d'un bac de rétention des eaux du quartier situé en bas de la parcelle et sur toute sa largeur constituait une contrainte supplémentaire. Cette parcelle relativement restreinte et proche des bâtiments construits, a représenté pour l'architecte un véritable défi pour réaliser le programme demandé par la commune en collaboration avec l'établissement scolaire.

Le terrain en pente a permis la construction d'un sous-sol bénéficiant d'un apport de lumière naturelle sur deux faces (sud et ouest). Des locaux à but pédagogique ont pu ainsi être aménagés au sous-sol dont une salle de rythmique. Ce socle du bâtiment, semi enterré, dispose d'une surface double de celle du rez-de-chaussée. La place devenait suffisante pour concevoir un collège disposant de la plupart des locaux nécessaires à l'enseignement aux élèves de 1 à 5P. Les deux étages possibles ont pu être réservés à l'aménagement de 5 classes.

La surface de la cour de récréation n'étant pas suffisante au rez-de-chaussée, il a fallu l'aménager en 2 niveaux. A relever que le préau inférieur est revêtu d'un gazon synthétique ce qui permet son utilisation durant toute l'année. Enfin, un parking a trouvé encore sa place devant le bâtiment.





## PROGRAMME

**Une exploitation maximale.** En plus des classes proprement dites, un collège doit comporter un nombre important de locaux annexes selon les directives cantonales. A Cugy, il s'agit de locaux pédagogiques d'une part comprenant une salle dite ACM (activités créatrices manuelles), une salle de rythmique de 150 m<sup>2</sup> utilisable aussi pour l'enseignement de l'éducation physique chez les plus jeunes élèves, une salle d'appui, une salle des maîtres et une infirmerie.

D'autre part, des locaux techniques, sanitaires et de rangement sont généreusement à disposition. Le sous-sol comprenant la salle de rythmique est atteignable aussi par une rampe extérieure ce qui permet sa location aux sociétés locales sans entrer dans le secteur des classes. Le rez-de-chaussée abrite deux classes et un vaste hall d'entrée offre un espace utile pour accueillir les visiteurs voire pour exposer les travaux des enfants, par exemple. Trois classes constituent le premier étage.

Ainsi ce collège accueille une centaine d'enfants de 4 à 8 ans et le groupe d'enseignantes est suffisamment étoffé pour favoriser la collaboration et créer une dynamique favorable.

## RÉALISATION

**Construction en 9 mois.** Lors des travaux préparatoires au chantier, des mesures spéciales ont été prises pour stabiliser les talus avoisinants en amont. Une paroi de 410 m<sup>2</sup> a été mise en place pour assurer la sécurité du chantier. La construction est toute en béton, y compris la dalle de toiture qui est revêtue d'Eternit avec pare-vapeur et isolation. Elle comporte un chéneau encaissé. Les parois en dur sont doublées d'une isolation périphérique avec un crépi de finition. Une partie des parois ouest et nord est habillée d'un parement en lames métalliques.

Les ouvrants sont en PVC et métal avec un verre feuilleté triple. Une grande façade vitrée en construction métallique, réalisée préalablement en atelier, surplombe l'entrée du nouveau collège. Le chauffage est assuré par une chaudière à gaz, complétée par des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques qui fournissent un appoint d'eau chaude sanitaire et une production partielle d'électricité.

L'ensemble des mesures de protection énergétique assure au nouveau collège le label Minergie. La volumétrie de l'école reprend la typologie du quartier tout en se démarquant

par l'expression de son socle et de sa grande façade rideau. Un soin particulier a été apporté au choix des couleurs à l'intérieur, afin d'animer les classes et les communs.

### CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	1 700 m <sup>2</sup>
Surface brute de planchers	:	1 370 m <sup>2</sup>
Emprise au rez	:	381 m <sup>2</sup>
Volume SIA	:	5 225 m <sup>3</sup>
Répartition des surfaces		
Locaux pédagogiques (y compris vestiaires)	:	748 m <sup>2</sup>
Locaux techniques	:	74 m <sup>2</sup>
Coût total TTC	:	5 300'000.-
Coût m <sup>2</sup> SPB SIA 416 (CFC 2)	:	3 400.-
Coût m <sup>3</sup> SPB SIA 416 (CFC 2)	:	896.-



## entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Terrassement, maçonnerie  
ROVERO ASSOCIES SA  
1400 Yverdon-les-Bains

Fenêtres  
Y. CHATELAN SA  
1053 Bretigny-sur-Morrens

Sanitaires  
GETAZ-MIAUTON SA  
1630 Bulle

Plâtrerie - Peinture  
LA VITESSE SA  
1029 Villars-Sainte-Croix

Nettoyages  
CLEANUP SA  
1053 Cugy

Echafaudages  
ECHAMI LEMAN SA  
1023 Crissier

Electricité  
JEANFAVRE SA  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Système de fermeture  
HASLER SA  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Plafonds suspendus  
INSERRA MONTAGES SARL  
1815 Clarens

Isolations périphériques  
OK PEINTURE SA  
1635 La Tour-de-Trême

Chauffage  
HD ENERGIES SARL  
1027 Lonay

Revêtement de sol sportif  
REALSPORT GROUP  
1728 Rossens

Mobilier fixe  
BUSCH SA MORRENS  
1054 Morrens